



Formation professionnelle

Promouvoir son projet musical : renforcer ses relations aux médias

3 jours, 21 heures

9h30-13h/14h-17h30

1 155 € HT / stagiaire - Tarif applicable pour une prise en charge par un organisme financeur. Dans le cas d'un financement personnel, nous contacter

À Trempo - 6 bd Léon Bureau 44200 NANTES

Contact : Tél : 02 40 46 66 33 - sandrine@trempo.com - www.trempo.com

Présentation

Qu'ils soient sur papier ou sur internet, à la radio ou la télévision, les médias représentent pour les artistes un outil précieux de valorisation et de développement d'un projet musical. Mais créer une relation avec les médias nécessite de savoir présenter et parler efficacement de sa musique. Cette formation vous propose d'acquérir des techniques et outils pour identifier les relais et bien transmettre votre projet.

Public / Prérequis

Profil : Artistes musicien·nes/chanteur·euses professionnel·les ou en voie de professionnalisation qui souhaitent développer leur projet et renforcer leur relations aux médias.

Prérequis : Aucun.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier les modalités de participation adaptées.

Compétences visées

À l'issue de la formation le·la stagiaire sera capable de :

- communiquer efficacement avec les médias,
- rédiger des outils de communication professionnels pour la presse.

Un entretien téléphonique préalable vous sera proposé afin de vérifier la bonne adéquation entre votre projet de formation et les compétences visées.

Objectifs

- Prendre en compte la spécificité du secteur des médias.
- Analyser les typologies de médias : presse écrite, radio, TV, web.
- Se préparer à la rencontre avec les médias.
- Adapter son discours, sa gestuelle, sa présence en fonction du média.
- Savoir faire ressortir les points essentiels à transmettre.
- Se fixer des objectifs sur ce que l'on souhaite transmettre au média.
- Travailler son éloquence et la fluidité de son discours.

Programme

1^{er} jour

- Accueil des stagiaires et présentation de la formation.
- Connaître les typologies de médias.
- Présenter son projet artistique aux médias.
- Évaluation des acquis de la séance.

2^e jour

- Accueil des stagiaires et rappel des acquis de la veille.
- Présenter son projet artistique aux médias : supports et outils adaptés aux artistes de musique.
- Présenter son projet artistique aux médias : principe de rédaction des supports.
- Évaluation des acquis de la séance.

3^e jour

- Accueil des stagiaires et rappel des acquis de la veille.
- Développer une stratégie de lancement d'album, single, EP : retroplannings, étapes, préparation.
- Se préparer à la rencontre avec les médias.
- S'adapter à l'usage des réseaux sociaux.
- Évaluation des acquis de la formation et bilan.

Formateur

La formation "Promouvoir son projet musical : renforcer ses relations aux médias" est assurée par Tanguy Aubrée, directeur de [Daydream Music](https://www.daydreammusic.com), agence de relation presse et de communication pour les artistes.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'exercices pratiques et de mises en situation.

Accessibilité

L'ensemble de nos locaux est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres types de handicap (sensoriel, psychique, déficience intellectuelle ou cognitive) un entretien préalable sera réalisé avec la référente handicap de Trempo afin de vérifier l'adéquation entre le handicap et le projet de formation.

Contact de la référente handicap : typhaine@trempo.com

Modalités d'évaluation

- Quizz
- Exercices pratiques
- Cas concrets

Une attestation de fin de formation mentionnant l'évaluation des connaissances acquises au cours de la session est remise à chaque participant·e assidue.

Chiffres clés

Les stagiaires 2023-2024 ayant répondu à notre enquête ont donné une note de 9,5 /10 à cette formation.

Processus d'inscription

1. Contactez-nous pour prendre un rendez-vous téléphonique. Nous vérifierons la bonne adéquation entre votre projet de formation et les compétences visées ainsi que les modalités de prise en charge.
2. Une fois ces éléments vérifiés, nous vous ferons parvenir un questionnaire permettant de recenser vos attentes et de réaliser une évaluation plus précise de vos compétences en amont de la formation.
3. Vous recevrez ensuite un devis et un contrat de formation professionnelle à nous retourner complété et signé.
4. Quelques jours avant la formation, vous recevrez une convocation vous transmettant l'ensemble des informations pratiques nécessaires à votre venue.